



Bilan de synthèse 2022

Accompagner les collectivités pour utiliser du bois local et français

Code analytique : 22/IR/1517

Bénéficiaire : Union Régionale des Associations de Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes, Union régionale des Communes forestières du Grand est, Union régionale des Communes forestières SUD PACA, Union régionale des Communes forestières Bourgogne-Franche-Comté, Union régionale des Communes forestières de Nouvelle-Aquitaine, Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie, Union Régionale des collectivités forestières d'Occitanie Pyrénées-Méditerranées

Montant du soutien FBF : 215 403 €

Objectifs et contexte des actions portées :

Les politiques publiques françaises en faveur de la décarbonation de la société et en particulier du secteur de la construction, comme la Réglementation Environnementale 2020, la Stratégie Nationale Bas Carbone ou encore France2030, orientent les consommateurs, promoteurs, et constructeurs à utiliser de manière croissante le matériaux bois.

Dans un même temps, la filière forêt-bois française se structure pour répondre à ces futurs besoins en bois. Les Communes forestières, en tant que représentant des collectivités forestières propriétaires de forêt, aménageuses de leur territoire et prescriptrice, cherchent à structurer des filières locales de valorisation du bois afin de répondre aux marchés des collectivités et de générer un maximum de valeur ajoutée dans les territoires français.

Le programme 2022-2023 « **Accompagner les prescripteurs publics de bois local et français** » de la Fédération Nationale des Communes forestières a pour objectif de sensibiliser, former et accompagner les élus des collectivités aux enjeux de construction en bois local et français, de relier ces problématiques à la ressource forestière des territoires, sa gestion, son rôle multifonctionnel, sa filière. Les actions de ce programme s'articulent autour de la structuration du réseau de chargés de mission Bois-Construction de la Fédération, le développement d'un réseau d'élus ambassadeurs bois-construction afin d'influencer les politiques publiques et promouvoir la construction bois, la sensibilisation, la formation et l'accompagnement des élus pour construire en bois local, la mise à jour et le déploiement d'outils d'accompagnement, la participation des Communes forestières aux travaux avec les partenaires de la filière.

Le programme FNCOFOR en 2022-2023 en quelques chiffres :

+ de 18 000 élus sensibilisés à la construction en bois local par une communication large : newsletters, courriers ...

+ 750 élus sensibilisés à la construction en bois local lors de journées de portes ouvertes, ateliers, tables rondes, échanges bilatéraux ...

+ 530 élus formés à la construction en bois local lors de formation et réunion d'informations

+ 380 projets accompagnés par un salarié des Communes forestières

32 projets livrés avec du bois local

Selon les retours d'expériences des projets accompagnés par les Communes forestières et les indicateurs de l'outil Analyse des Retombées Territoriales (A.R.T), 32 projets livrés correspondraient à :

- 4 000 m3 de produit en bois local mis en œuvre ;
- 23 600 m3 de bois local mobilisés et commercialisés ;
- 80 ETP de la filière forêt-bois, de la forêt à la mise en œuvre du produit, créés ou maintenus pendant 1 an.



1. Les actions de sensibilisation et de formation

La Fédération nationale des Communes forestières intervient au sein des CA des COFOR, des conseils municipales et communautaires des collectivités pour présenter l'intérêt de construire en bois local et pour préciser son accompagnement ; organise des formations, des réunions d'informations et des visites de bâtiments en bois ; participe aux ateliers de filière, aux forums, salons et conférences lorsqu'il s'agit de traiter de la thématique bois construction auprès des collectivités ; communique au sein de leur réseau d'élus sur l'intérêt de construire en bois local. La Fédération structure un réseau d'élus ambassadeurs afin de porter politiquement ses travaux, de collaborer avec les partenaires nationaux et locaux et de répondre aux questionnements des collègues élus.

En 2022-2023, plus de **18 000 élus ont été sensibilisés à la construction en bois local** par une communication large (newsletters, courriers ...) et plus de **750 élus sensibilisés à la construction en bois local** lors de journées de portes ouvertes, ateliers, tables rondes, échanges bilatéraux.

2. Les projets accompagnés et livrés

La Fédération nationale des Communes forestières effectue en continu une veille sur les marchés pour identifier les projets. La nature des interventions varie grandement d'une opération à une autre. Elles consistent avant tout à comprendre les attentes des maîtres d'ouvrages et à les rassurer sur le recours au bois dans leur projet. Selon la nature du projet et l'ambition politique de la commune, la Fédération l'accompagne dans la rédaction des marchés publics pour valoriser la ressource en bois local et les entreprises du territoire. En 2022-2023, plus de **380 projets ont été accompagnés** et **32 projets en bois local ont été livrés**.

3. Concertation partenariale

La commande publique et le marché de la construction est un débouché et un démonstrateur important pour la filière forêt-bois. Il est donc nécessaire de coordonner les actions des acteurs de la filière à destination des collectivités pour atteindre les objectifs communs de la filière. A cette fin, les Communes forestières participent aux concertations partenariales en représentant l'intérêt des Collectivités propriétaires de forêt, aménageuse de leur territoire et prescriptrice dans la commande publique. Ces concertations partenariales se traduisent par de nombreux projets et collaborations, nous pouvons en citer certaines parmi d'autres : les Parcs Naturels Régionaux ; les FIBOIS ; FCBA ; ONF ; ARPE ; Bois Des Alpes ; Bois des Territoires du Massif Central ; Bois des Pyrénées ; Lignum Corsica ; CAUE ; ENVIROBAT ; FédéBTP ; Parcs Nationaux...

4. Lien avec les politiques publiques et territoriales

Afin de créer des synergies pour la construction publique en bois local, les actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement de la Fédération sont menées de concert avec les différentes politiques publiques mises en œuvre par l'Etat, les Régions, départements et intercommunalités tels que les DETR/DSIL, le Programme Petite Ville de demain, Avenir Montagne et les PCAET.

5. Développement d'outils et homogénéisation outil au réseau

La Fédération nationale des Communes forestières a développé ces dernières années des outils pour inciter à construire en bois local (guide pour la commande publique ; kit de communication ; outil de valorisation de retombées territoriales ART...). Elle continue de valoriser ces outils et en produit de nouveaux qui sont adaptés et répondent aux besoins des collectivités (clé de décision ; catalogue de financement ; site internet et observatoire de la construction bois...).

6. Actions innovantes

Accompagner les collectivités dans la rédaction des marchés publics pour recourir au bois local, structurer une filière locale valorisant des produits secondaires (Pin d'Alep, feuillus,...), créer une dynamique territoriale collective de valorisation de la ressource locale... nécessitent de développer des actions partenariales et d'accompagner les Maitrises d'Ouvrages dans leurs réalisations innovantes et structurantes. C'est ce que réalise la Fédération auprès des collectivités et des partenaires.



Indicateurs de résultats :

- Nombre d'élus sensibilisés de façon large sur le volet bois construction : **18 122**
- Nombre d'élus / techniciens sensibilisés de façon ciblée pour mettre en œuvre du bois local et français dans leur projet : **756**
- Nombre d'élus formés pour mettre en œuvre du bois local et français dans leur projet (formations et réunion d'informations) : **538**
- Nombre de projets de collectivité accompagnés : **388 projets** ont été accompagnés par les Communes forestières
- Nombre de projets de collectivités livrés : **32**